

Journée

Diagnostiquer, accompagner et mesurer
l'impact des démarches participatives

Lyon, le 21 décembre



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Introduction



Joanna Barthelemy
FAS



Gaëlle Fructus
FADS



Laëtitia Gawlik
FADS



Au programme de la journée



9h

Accueil café & introduction

9h40

Eclairage sociologique sur les outils d'évaluation et de mesure d'impact social

Ateliers au choix

10h25

- Le diagnostic des démarches participatives vu par les personnes accompagnées
- Être outillé pour animer des démarches participatives
- Mesurer l'impact des démarches participatives

Quelques perspectives sur l'évaluation d'impact social... et la participation

Éclairage sociologique

Sylvain Celle

Maitre de conférences en économie

Triangle UMR 5206

Chaire ESS

Université Lyon 2

sylvain.celle@univ-lyon2.fr



Le groupe de travail sur l'impact social de la Chaire ESS - Université Lyon 2

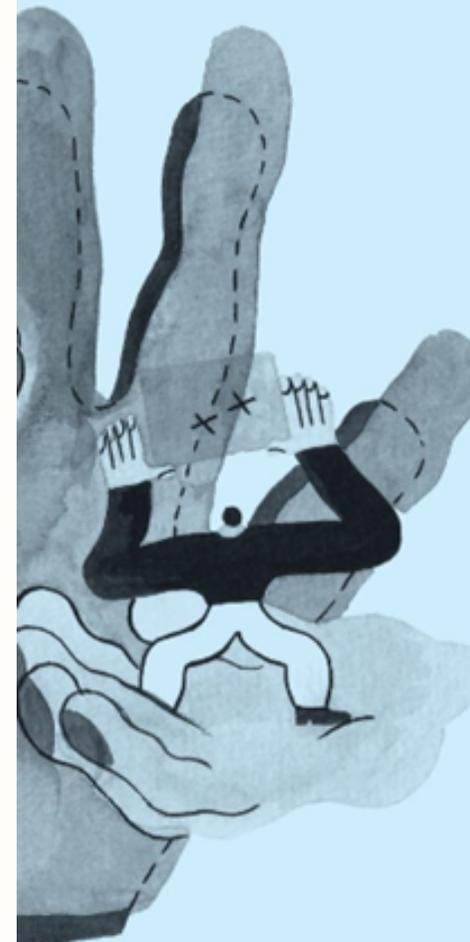


LA CHAIRE ESS

LA CHAIRE EST UN ESPACE DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES CRITIQUES AU SERVICE D'UNE TRANSFORMATION SOCIALE

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

-  **ENSEIGNANT·ES·CHERCHEUR·ES** de l'Université Lumière Lyon 2, qui relèvent de différentes disciplines de Sciences Sociales et Humaines
-  **REPRÉSENTANT·ES D'ORGANISATIONS APPARTENANTS À L'ESS** appartenant aux différents champs de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS
-  **DES SALARIÉ·ES, DES BÉNÉVOLES, DES MILITANT·ES**
-  **ETUDIANT·ES EN MASTER ESS** formé·es chaque année dans le cadre de la mention ESS de la faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Lumière Lyon 2



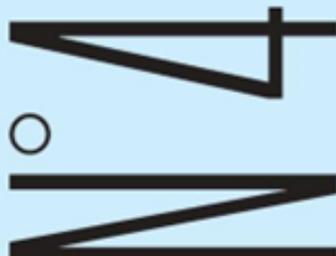
Les Carnets de la Chaire ESS

S'appropriier (adopter) la mesure d'impact social : à quoi faut-il réfléchir ?

Le regard des organisations de l'ESS en Métropole lyonnaise

Isabelle Dedon, Sylvain Celle

université Lumière Lyon 2 CHAIRE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



1- De l'utilité sociale à l'impact social : une brève histoire

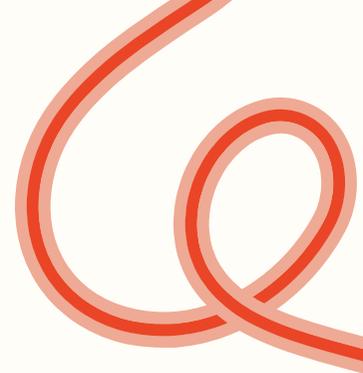
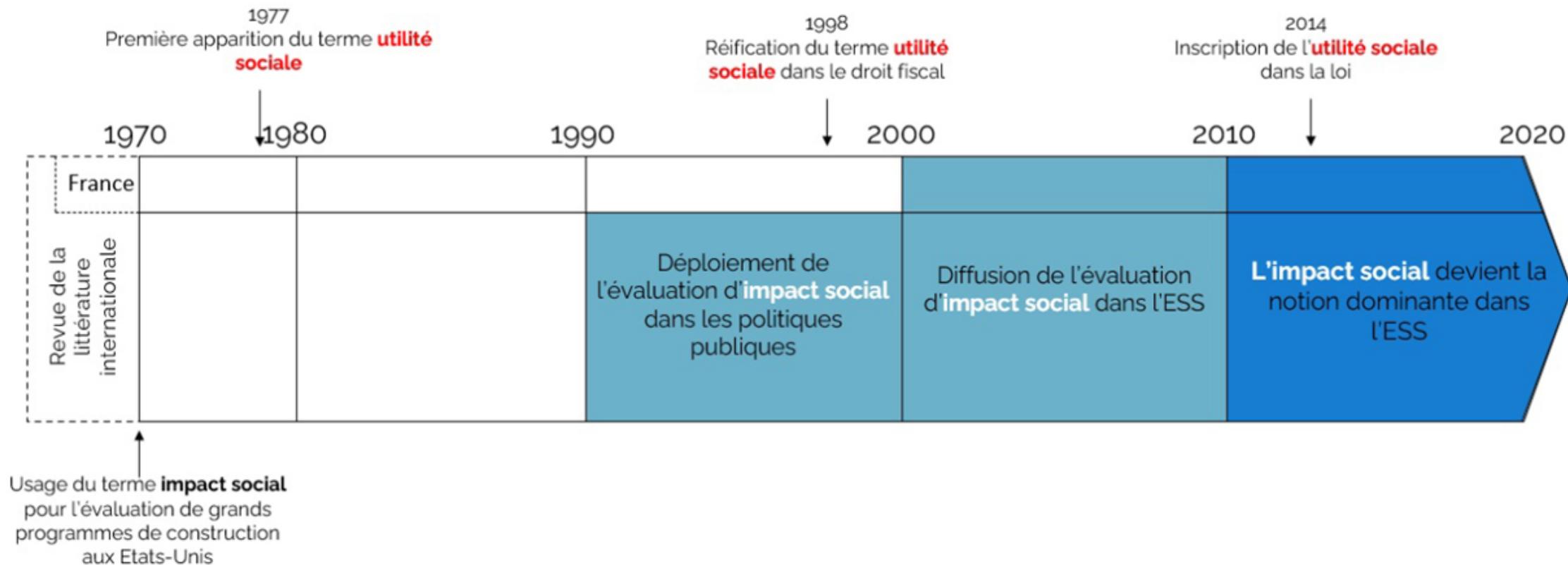


FIGURE 1. SUCCESSION DE DEUX FORMES DE REPRÉSENTATION DE LA VALEUR DES ASSOCIATIONS



Source : Studer, 2020

1- De l'utilité sociale à l'impact social - définitions



Utilité sociale

Sont considérées comme poursuivant une utilité sociale au sens de la présente loi les entreprises dont l'objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des quatre conditions suivantes :

1. Elles ont pour objectif d'apporter, à travers leur activité, un **soutien à des personnes en situation de fragilité** [... économique, sociale, etc.]
2. Elles ont pour objectif de contribuer à la préservation et au développement du **lien social** ou au maintien et au renforcement de la **cohésion territoriale** ;
3. Elles ont pour objectif de contribuer à l'éducation à la citoyenneté [... éducation populaire, participation, etc.]
4. Elles ont pour objectif de concourir au **développement durable**, à la transition énergétique, à la promotion culturelle ou à la **solidarité internationale**, dès lors que leur activité contribue également à **produire un impact** soit par le soutien à des publics vulnérables, soit par le maintien ou la recréation de solidarités territoriales, soit par la participation à l'éducation à la citoyenneté. (Article 3, Loi ESS 2014)

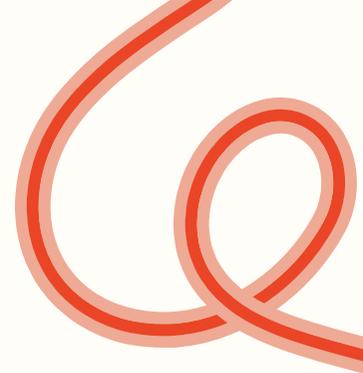
Impact social

L'impact social consiste en **l'ensemble des conséquences** (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des **actions** d'une organisation tant sur ses **parties prenantes** externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.

Dans le secteur de l'Economie Sociale, il est issu de la capacité de l'organisation à **anticiper des besoins pas ou mal satisfaits** et à y répondre, via ses missions de **prévention, réparation ou compensation**. Il se traduit en termes de **bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques**. (CSESS, 2011)

Le fait d'évaluer sa mesure d'impact représente pour les structures d'utilité sociale de forts enjeux en matière de développement durable et d'**image de marque**. Cela peut effectivement permettre de **démontrer l'efficacité de leurs activités et d'améliorer leurs performances**, etc. Connaître l'impact de ces structures s'avère également être très utile pour les parties prenantes et notamment les **acteurs de la finance solidaire** afin de connaître leur « valeur sociale », avant d'envisager un quelconque financement » (Source : Le French Impact)

1. L'évaluation d'impact social, une approche dominante autour de la « théorie du changement »



LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'IMPACT

Travail planifié par l'organisation

Résultats envisagés // Ce qui peut s'évaluer

Que fait-on ?

Que produit-on ?

A quoi contribue-t-on ?

ressources



activités



réalisations



résultats



impacts

Ressources (humaines, financières) permettant la mise en œuvre des activités

Actions de la structure pour atteindre ses objectifs

Les produits obtenus suite aux actions menées

Effets immédiats des actions sur leurs cibles

Conséquences sociales, économiques, environnementales, imputables aux actions

Exemple : Une association pour l'éducation mène un projet de construction d'école en zone périurbaine

50 K€ investis et 5 personnes travaillent sur le projet

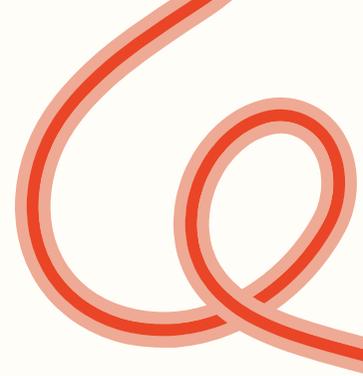
Terrain acheté, dessin, conception et construction de l'école

Nouvelle école construite avec 32 places

8 étudiants disposent d'un meilleur accès à l'éducation

2 étudiants disposent d'un accès à l'éducation alors qu'ils n'en avaient pas avant

2. Quelques enjeux autour de l'impact social : un nouvel impératif de la performance du social



- Du côté de l'**Etat** : « New public management », « Etat investisseur social », « Etat stratège », etc.
- Du côté du **capitalisme** : « Caring capitalism », RSE, ISE, venture philanthropy, Impact investing, entreprise à impact, etc.
- Du côté de l'**ESS** : entreprise sociale, innovation sociale, entrepreneuriat social, etc.

« un changement de regard sur les acteurs assez conventionnels, donc associatifs, qui d'un coup sont passés, sont remplis de poussière »

« Et donc du coup arrive, je dirais un acteur qui dit, je me souviens, ça a été un peu chaud : « en fait, *les statuts on s'en fiche, ce qu'il faut c'est l'impact, c'est l'impact social* [...] On a vu apparaître d'autres acteurs qui arrivaient au delà des acteurs assez classiques type ADMR, tu vois très associatif, d'autres acteurs qui arrivent avec un discours totalement différent : « Et vous vous inquiétez pas, *nous on sait gérer, ce qui compte c'est ce qu'on va produire et c'est la manière dont on va le gérer en fait* ». Et ça, en fait ce qu'on a pu voir *au niveau des départements*, ce que j'ai pu voir au niveau des départements, en plus de ce que j'ai pu voir au niveau après de la métropole, c'est que c'est un *discours qui a beaucoup plu aux élus* qui recherchent finalement, voilà, à avoir *un peu plus de visibilité, lisibilité sur ce que produisent en fait leurs financements*. Donc. Donc il y a vu d'un côté, si tu veux, quelque chose qui était assez sain ou en tout cas compréhensible sur le fait de dire bon, on va, on a envie de savoir, on fait un peu plus quoi, qu'est ce que produit notre soutien financier à certaines structures. Et en même temps, je ne sais pas si je te le dis avec mes mots, mais un *changement de regard* sur les *acteurs assez conventionnels, donc associatifs*, qui d'un coup sont passés, sont *remplis de poussière* » (ancien directeur d'une tête de réseau de l'ESS)

2. Quelques enjeux autour de l'impact social : la construction d'un marché de la mesure

Pour aller plus loin : la thèse et les travaux de Marion Studer



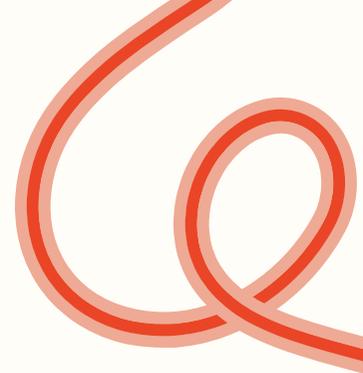
Source : La carte des acteurs de l'évaluation dans le Panorama de l'évaluation d'impact social en France 2022

« on pourrait leur proposer n'importe quoi, ils verraient pas la différence »

« Enfin, les structures n'ont pas forcément conscience [du cout et de la complexité de l'EIS] parce que bah elles se disent ben moi j'ai tel besoin, en face toi tu leur propose une méthodo. Et en fait, mine de rien, **le sujet est encore assez peu connu et peu compris** et entre guillemets **on pourrait leur proposer, des fois je me dis, mais bon on pourrait leur proposer n'importe quoi, ils verraient pas la différence.** [...] Ben oui, il y a quand même une **majorité de structures** aujourd'hui qui pareil, **qui ont entendu le terme impact social ou on leur a fait la demande** d'avoir une évaluation d'impact social mais qui se rendent pas forcément compte de ce que c'est. Et ça c'est le côté asso et côté financeur, dans les deux côtés, ça, les deux côtés, **il y a quand même un enjeu à acculturer encore beaucoup aussi pour qu'en fait les structures puissent vraiment savoir qu'est-ce que**, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que ça représente, à quoi ça va leur servir derrière. » (consultante spécialiste de l'évaluation d'impact social)

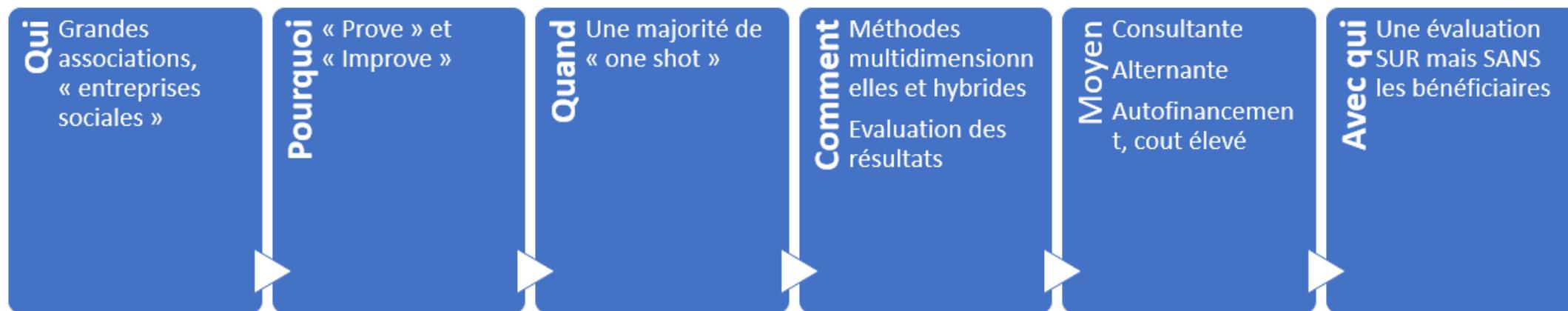
« Donc franchement, c'était un **enfer ce qu'on a construit.** Et pas du tout pragmatique quoi. On aurait dû faire beaucoup plus simple » (ancienne chargée d'évaluation d'impact dans une structure de l'ESS)

2. Quelques enjeux autour de l'impact social : quelle appropriation dans les associations



Un premier constat : beaucoup de discours, mais peu de pratiques et d'outils d'évaluation d'impact social ... malgré une forte progression ces dernières années

Quelques constats (Panorama de l'évaluation d'impact social en France, Livre blanc, etc.) :



3. La participation dans l'évaluation d'impact social : quelques angles morts



La participation dans l'évaluation d'impact social ? Un premier angle mort

- Des **impacts** ... sur les **bénéficiaires** ... pour les **parties prenantes**... mais **sans** eux.elles
- Un **angle mort** des premiers **guides**, démarches, accompagnements, etc. ... avec une **vision instrumentale** de la participation
- Des freins et des « couts » à la participation dans l'EIS
- Une **réappropriation** en cours de l'EIS dans la « **culture participative** » de l'ESS

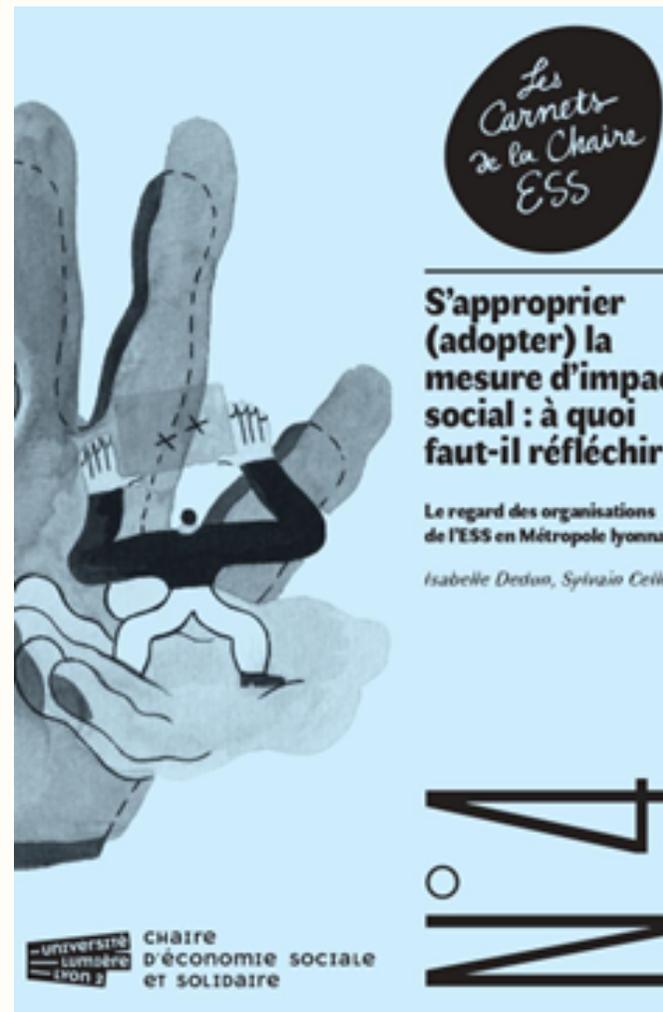
L'évaluation d'impact de la participation ? Un deuxième angle mort

- L'évaluation, un moyen de **redonner de la valeur à la participation**
- L'évaluation d'impact de la participation - une **approche « économiciste »** de la « gouvernance » démocratique ?

Quelques pistes de discussion :

- La participation, un moyen de **repolitiser l'évaluation** : qu'est-ce qui compte ? Pourquoi on le compte ? Comment on le compte ? Avec qui et pour qui ? Avec quel moyen (humain, financier, etc.)
- Faut-il réinventer la poudre ? **S'inspirer d'une longue tradition participative** dans l'ESS (ex. Le croisement des savoirs et des pratiques d'ATD Quart Monde)
- Les risques d'un « **autoritarisme participatif** » (Gourges, 2023) à l'heure de la marchandisation et d'une remise en cause des libertés associatives

Pour aller plus loin autour de l'évaluation d'impact social dans les associations





Ateliers au choix



Le diagnostic des démarches participatives vu par les personnes accompagnées

Laëtitia Gawlik, coordinatrice participation, Fondation Armée du Salut



Être outillé pour animer des démarches participatives

Joanna Barthelemy, coordinatrice travail social et participation des personnes en situation de précarité, FAS



Mesurer l'impact des démarches participatives

Gaëlle Fructus, chargée de mission participation, Fondation Armée du Salut

Merci pour votre attention

